

LE CRÉDIT MUNICIPAL DE PARIS LANCE UNE NOUVELLE OPERATION SOLIDAIRE D'ANNULATION DE DETTE

Près de mille clients du Crédit Municipal de Paris vont pouvoir récupérer gratuitement leur objet mis en gage il y a plus de vingt ans. L'institution a en effet décidé de restituer gracieusement le gage de toutes les personnes dont le prêt a été contracté avant le 1^{er} janvier 2000.

Du 30 septembre 2020 au 31 mars 2021, les bénéficiaires de cette mesure pourront venir retirer leur objet, sans qu'aucun remboursement ne leur soit demandé. Leurs objets ne pourront, en outre, être vendus pendant cette période.

« La bonne gestion financière de notre établissement nous permet de renforcer les actions en faveur de nos clients les plus fragiles. Nous sommes fiers d'achever notre plan stratégique « 2020 En Action » avec cette mesure à la symbolique forte et à l'impact réel pour de nombreux clients, a fortiori dans un contexte économique et social de plus en plus contraint. » Frédéric Mauget, Directeur général du Crédit Municipal de Paris

Cette nouvelle mesure solidaire vient s'ajouter aux actions déjà entreprises par l'établissement pour renforcer son impact social. Outre l'opération de « dégageant gratuit » réalisée en 2018 pour les prêts de moins de 100 €, le Crédit Municipal a en effet mis en place des mesures significatives pour soutenir ses clients les plus fragiles : baisse globale des frais facturés, assouplissement de la procédure et des frais pour retirer un objet mis en vente, accroissement des efforts pour faire bénéficier les clients de leur *boni* (excédent revenant au propriétaire d'un objet à l'issue d'une vente aux enchères, après règlement des frais).

Le Crédit Municipal de Paris a par ailleurs fait le choix, en début d'année 2020, de baisser de 4 % à 2 %* ses taux d'intérêt pour les prêts de moins de 300 €. Cette baisse des taux pour les plus petits prêts concerne près de 20 000 clients.

Fier de sa vocation sociale, le Crédit Municipal de Paris a enfin, en avril dernier, souhaité faire un don exceptionnel d'un million d'euros à plusieurs associations (dont 700 000 € pour le Secours populaire de Paris) pour soutenir les populations fragiles au plus fort de la crise sanitaire.

Etablissement de crédit et d'aide sociale de la Ville de Paris, le Crédit Municipal de Paris a également développé, depuis 2008, une activité d'accompagnement budgétaire, gratuite et ouverte à tous les Parisiens. Cette plateforme lutte contre le malendettement, aide à surmonter le surendettement et offre des formes alternatives de prêts pour les personnes exclues du prêt bancaire classique. Labellisée « Point Conseil Budget », elle propose un accompagnement professionnel et bienveillant à toute personne rencontrant des difficultés budgétaires.



L'opération en chiffres

988 clients bénéficiaires

Des prêts allant de **30 € à 8 531 €**

98 % de bijoux

Le prêt sur gage du Crédit Municipal de Paris

Un prêt **rapide**, obtenu en moins d'une heure

Ouvert à tous, **sans formalités** ni conditions de ressources

Un remboursement possible à tout moment, **sans frais supplémentaires**

Des prêts allant de **30 € à 5M €**

9 personnes sur 10 récupèrent leur objet

* Taux Annuel Effectif Global

A propos du Crédit Municipal de Paris

Établissement public administratif de crédit et d'aide sociale de la Ville de Paris, le Crédit Municipal propose une gamme de services solidaires, simples et flexibles, adaptés aux besoins de chacun. Créé en 1637 par le philanthrope Théophraste Renaudot, sa vocation première était de lutter contre l'usure en offrant un service de prêt sur gage. À travers les siècles, le Crédit Municipal de Paris a conservé cette activité historique tout en développant une large palette de nouveaux services autour de l'objet (ventes aux enchères, conservation et expertise d'œuvres d'art et objets de valeur) et dans le domaine de la finance solidaire (accompagnement budgétaire, épargne solidaire). Il est aujourd'hui un acteur incontournable de la finance sociale et solidaire au service des Parisiens et des Franciliens.

Contact presse :

Jeanne Mougel

01 44 61 63 28 / 06 67 04 50 13 / jmougel@creditmunicipal.fr